

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST

LOT-ET-GARONNE
**LE TOURISME
FLUVIAL REVIT**

A modern wooden houseboat is docked on a river. The boat has a white deck and a wooden superstructure. On the deck, there is a wooden table with four chairs, a red lifebuoy, and two wooden storage boxes. Blue ropes are used to secure the boat. In the background, there is a lush green landscape with trees and a car parked on a grassy area.

LOT-ET-GARONNE LE TOURISME FLUVIAL REVIT

LA SAS « BATEAUX POUR LA PLANÈTE » A CRÉÉ LE PROTOTYPE COCHE SOLAIRE MIS À L'EAU EN MAI 2019. PROCHAIN CHALLENGE POUR 2020 : L'ÉTAPE INDUSTRIELLE POUR LAQUELLE DOMINIQUE RENOUF, LA « CONCEPTRICE », CHERCHE DES ACTIONNAIRES-ACTEURS POUR QUE DES PÉNICHES (CATAMARANS SOLAIRES) NAVIGUENT BIENTÔT EN LOT-ET-GARONNE...

Par Chantal BOSSY

Le 25 mai dernier, Dominique Renouf interpellait les autorités : depuis le 11 mai, date d'ouverture de la pêche, les pêcheurs naviguent sur le Lot théoriquement fermé... Le 28 mai, la réouverture du Lot aval est officielle. Le Lot se trouve alors la première rivière de la région à ouvrir la navigation de plaisance ! Non sans humour, la marinière informe : « C'est la raison pour laquelle j'ai envoyé ma candidature, en qualité de chargée de mission de la voie d'eau, au Premier ministre car je pense qu'il ne connaît pas les 8 500 km de voies d'eau de notre territoire, dommage ! ». Ces quelques lignes suffisent à définir Dominique Renouf : entreprenante, astucieuse, déterminée, drôle ! Femme « solaire », elle sait convaincre. Toujours pionnière, elle a basé sa vie sur une philosophie : « si une idée répond à un besoin, elle doit se concrétiser ». Quoi de mieux donc que son coche d'eau solaire, catamaran fluvial (coche d'eau) propulsé à l'énergie électrosolaire pouvant accueillir de 6 à 12 passagers (dont les personnes à mobilité réduite), bateau de location sans permis 100 % solaire, permettant de faire rimer proximité, écologie, zéro émission de CO₂, découverte du tourisme fluvial et du fleuve local, retombées économiques pour le département.



VIVRE LE DÉCONFINEMENT SUR LE LOT

Alors que presque tous les départements tirent leur nom des fleuves et rivières qui les traversent, les Français sont moins nombreux que les étrangers à découvrir l'Hexagone en naviguant au fil de l'eau. Cet été ce paradoxe pourrait être inversé en raison des conditions post Corona. Une occasion rêvée pour Dominique Renouf qui voit là un nouvel atout pour le Lot où elle a amarré, quai des Gabarres à Casseneuil, son coche solaire. De son héritage breton, Dominique Renouf a gardé le goût de l'eau. Après avoir créé en 2006 le premier bateau-hôtel électrosolaire en Languedoc-Roussillon, elle est arrivée en 2011 sur le Lot. À l'époque, elle travaillait déjà depuis 2008 sur son concept.

En mai 2019, le coche solaire prend non la mer mais la rivière. Le projet initial est désormais de créer une flotte solaire et de s'équiper d'un outil d'assemblage pour répondre aux commandes extérieures. Dominique Renouf et son équipe étaient sur le point d'acquiescer un terrain situé au Temple-sur-Lot sur lequel Enerlys, spécialisée dans les hangars solaires, avait accepté d'implanter un atelier de 700 m² en échange de l'exploitation de toit

solaire de 100 kW... Hélas, la crise est arrivée, tout a été bloqué, la saison a mal commencé... mais Dominique n'a pas abandonné ! « Relever de la crise sanitaire va être difficile, il faut être solidaire avec ceux qui osent... »

REDÉCOUVRIR LA PLAISANCE FLUVIALE ÉCOLOGIQUE

Pourtant ce projet innovant, soutenu par la Région et par une agence locale du crédit coopératif, a un énorme potentiel : « La flotte solaire va redonner vie au Lot aval avec des retombées sur les commerces locaux ; cette partie du Lot a un énorme potentiel puisque les 78 km navigables à ce jour comportent très peu d'écluses et par

rapport au Lot amont (qui n'a pas plus de km navigables et pourtant une flotte de 60 unités diesels) la navigation y est beaucoup plus facile, la rivière plus lumineuse, plus poissonneuse en bref un vrai paradis fluvial ».

Trois nouveaux actionnaires viennent de rejoindre les actionnaires fondateurs (La Financière Pouyanne et les actionnaires supporteurs de « Bateaux pour la Planète » : le chantier naval Métachantier (Rhône), la société VebraT et la société Nautelec (Loire-Atlantique). « C'est toute une synergie de compétences qui se projette pour développer le renouveau d'un tourisme fluvial innovant avec pour ambition de protéger la planète et de garantir au maximum la sécurité des usagers. »



© D.R.

DU PROTOTYPE À L'INDUSTRIEL

Le développement de l'entreprise passe aujourd'hui par la création de l'atelier où sera fabriquée une gamme de quatre modèles de coches solaires plus ou moins grands, l'objectif étant d'en produire une douzaine par an à la vente ou à la location. Le premier coche solaire navigue ainsi entre Aiguillon et Fumel. Au-delà de la « ballade », il peut devenir studio de radio ou de TV ou « base » de pêche pour les amateurs. Les prix sont ajustés pour être accessibles au plus grand nombre. Grâce à son type de propulsion, le fonctionnement du bateau est 48 fois moins élevé que celui d'un bateau diesel.



© D.R.

« EN MAI 2019,
LE COCHE SOLAIRE
A PRIS NON LA
MER MAIS LA RIVIERE »

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DE LA NAVIGATION

Suite à l'autorisation préfectorale de réouverture du 28 mai 2020, les activités nautiques et de plaisance peuvent ainsi reprendre sans délai. Une astreinte navigation est par ailleurs mise en place pour accompagner cette reprise. Depuis le week-end de la Pentecôte, les voies navigables sont accessibles, seuls les franchissements des écluses automatisées étant autorisés. Depuis le 2 juin, l'ensemble des écluses manuelles sont franchissables grâce aux agents saisonniers recrutés par le Département. La navigation est rendue possible sur l'ensemble du Lot (depuis Aiguillon jusqu'à Saint-Vite) et sur la partie aval de la Baïse (de Nérac jusqu'à Saint-Léger). Après avoir sécurisé la partie en aval, les équipes du Département interviennent actuellement sur la partie amont de la Baïse (de Nérac jusqu'au département du Gers), avec une réouverture de cette portion envisagée pour la mi-juin. Avec près de 200 km de voies navigables, le Lot-et-Garonne est en effet une destination phare du « slow-tourisme », plus que jamais dans l'air du temps.

DORDOGNE**L'AGGLOMÉRATION PÉRIGOURDINE
TOUJOURS AU VERT**

Le Grand Périgueux a fixé pour 2020 des actions de développement durable dans plusieurs domaines d'activité. Cela passe notamment par la prise de la compétence Eau potable et l'intégralité de l'assainissement collectif urbain et périurbain ; la suite de la mise en place de la navette ferroviaire entre les haltes de Niversac et de Mussidan d'ici fin 2022 ; un parc de 310 vélos électriques en location et la mise en place de nouveaux box vélos sécurisés ; de nouveaux achats de bus en remplacement de véhicules en fin de fonctionnement à ancienne norme environnementale ; le réaménagement du parvis actuel de la gare de Périgueux ; la création de la première année des études de santé / PArcours Spécifique Santé (PAAS) à la rentrée de septembre ; mais aussi la préparation du Pôle d'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines SÎLOT, à Coulounieix-Chamiers.



© D.R.



© D.R.

LOT-ET-GARONNE**LES RENCONTRES DE
GARONNE EXPANSION**

Dans le cadre des « Rencontres », Garonne Expansion et la Société Générale organisent à la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne à Grézet Cavagnan, un petit-déjeuner-débat le vendredi 26 juin 2020 de 8 h 30 à 10 h 30, sur le thème : « (Re)mobiliser les équipes au travail dans le contexte de reprise « Post »-Covid-19 ». L'ambition de cette intervention menée par Jean-Pierre Viau, JPV Consulting, après la crise du Covid-19 qui perturbe et perturbera encore fortement TPE et PME, est de donner aux responsables quelques clés : Comment accompagner son équipe dans ce moment exceptionnel ? Comment mettre en place les conditions propices à la (re)mobilisation ? Comment le manager lui-même peut-il bien vivre et bien faire vivre ce moment anxiogène ?

DORDOGNE**UNE CHAÎNE YOUTUBE POUR ÉRIC FRÉTILLÈRE**

Éric Frétilière, président d'irrigants de France et élu à la Chambre d'agriculture de Dordogne, vient de lancer sa chaîne YouTube pour raconter son métier et ses choix, ses difficultés et ses rencontres. Son profil atypique l'a conduit à vouloir témoigner via la plateforme :



de citoyen, sans aucun lien avec le monde agricole, il s'est reconverti à l'âge de 35 ans et s'appuie sur une triple vision de néo-rural qui a dû réapprendre un métier en partant de la base : d'agriculteur désormais confirmé et de responsable professionnel aux niveaux local, national et européen. « Je lance ma chaîne pour dire « stop aux idées reçues ». L'agriculture appartient à tous : c'est notre alimentation, nos paysages, nos racines. » Ses confidences numériques concernent l'agriculture, les investissements nécessaires, l'agronomie, l'irrigation...



LOT-ET-GARONNE VIGNERONS DE BUZET : PRIX DESIGN GLOBAL

La Région Nouvelle-Aquitaine vient de clôturer la 2^e édition des Trophées IDesign destinés à récompenser les collaborations entre entreprises et designers du territoire. Parmi les 20 entreprises néo-aquitaines sélectionnées au premier tour, 5 lauréats constituent le palmarès 2020. Le jury du concours, présidé par le designer Emmanuel Thouan, a remis 4 prix thématiques d'une valeur de 10 000 euros chacun. Parmi eux, les Vignerons de Buzet. L'entreprise a souhaité partager avec le consommateur sa vision écologique et devenir un référent d'une production viticole responsable. Accompagnée des agences In Spirit Design, Think + et Avantages eMark, elle a ainsi mis en place une nouvelle identité visuelle et un packaging harmonisé : rationalisation de la forme des bouteilles et des capsules, réduction du poids des bouteilles, cohérence des étiquettes et utilisation d'un seul format de cartons.



CARNET

Le conseil d'administration du Crédit Mutuel du Sud-Ouest a nommé **Sophie VIOLLEAU** présidente de la fédération qui réunit 84 agences en Dordogne, Gironde et Charente. En 2015, Sophie Violleau a été élue vice-présidente de la caisse de Crédit Mutuel de la Couronne, en Charente, puis administratrice de la fédération du CMSO et d'Arkéa en 2016. Dirigeante depuis 2008, avec son conjoint, de Parenteo Services, une entreprise d'aide à la personne, en Charente, elle cumule cette fonction avec celle de responsable du service clientèle de la Société de Transport du Grand Angoulême (STGA). Elle succède à **Christian TOUZALIN** au terme de 27 années de présidence.

NOUVELLE-AQUITAINE

INDUSTRIE ALIMENTAIRE : UN LENT REDRESSEMENT

Les entreprises néo-aquitaines de l'alimentaire redressent lentement la barre au mois de mai. Selon la première enquête post-confinement menée par l'Association régionale des industries alimentaires (Aria) Nouvelle-Aquitaine auprès de 64 d'entre elles, du 14 au 22 mai, elles ne sont plus que 23 % à déclarer une baisse de chiffre d'affaires supérieure à 50 % contre 27 % en avril. Avec des perspectives encore très floues sur la restauration hors domicile (RHD) et l'export, 40 % d'entre elles estiment qu'elles seront sur une perte de chiffre d'affaires annuel comprise entre 20 % et 50 %. Elles sont 15 % à envisager une perte de chiffre d'affaires supérieure à 50 % et 14 % une baisse de moins de 20 %.

Parallèlement, la part des entreprises qui déclaraient bénéficier d'une hausse de chiffre d'affaires se stabilise, alors qu'une baisse semblait s'annoncer début mai. Si elles étaient 28 % en mars, 16 % en avril, elles sont aujourd'hui 20 % envisageant pour la plupart des hausses inférieures à 20 %. Devant l'augmentation des coûts constatée sur les transports, la maintenance et le nettoyage ou l'intérim pour compenser l'absence des salariés, les entreprises attendent aujourd'hui des distributeurs qu'ils acceptent de créer une certaine inflation, afin que les efforts soient répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur, dans l'esprit de la loi Alimentation. Par ailleurs, les attentes sont toujours fortes pour les PME à l'égard des distributeurs (GMS et RHD) concernant des mises en avant pour un retour rapide des volumes ou les référencement nouveaux afin de trouver des débouchés supplémentaires.

NOUVELLE-AQUITAINE

WOMEN ENTREPRENEURS DAYS EN VERSION DIGITALE

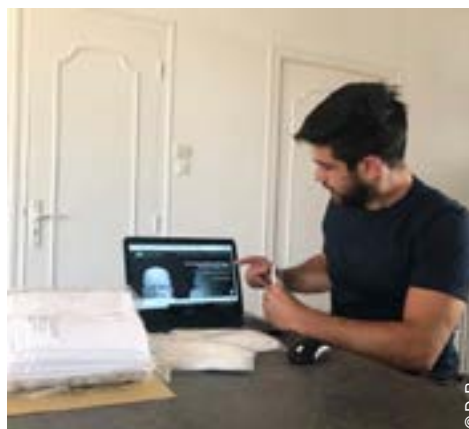
Les incubateurs d'entreprises la Ruche et les Premières Nouvelle-Aquitaine lancent les Women Entrepreneurs Days (WE Days) jusqu'à fin juin. Pour s'adapter au contexte sanitaire, la deuxième édition de cette série d'événements destinés à encourager la mixité dans l'entrepreneuriat se déroule en version 100 % digitale. Au centre des webinaires, conférences, formations ou témoignages proposés par les partenaires privés, publics, associatifs et citoyens, trois thématiques : oser pour transformer son envie en actions ; s'équiper pour s'entourer des bonnes personnes et des bons partenaires autour de son projet ; se financer pour tester et lancer une activité viable et durable.

www.wedays.fr

DORDOGNE

ABONNEMENT MASQUES VIA BRIVE ET THIVIERS

Parce que les entreprises doivent désormais planifier l'approvisionnement en masques à utiliser par leurs salariés dans le cadre de leur activité professionnelle, Benjamin et Antoine Guiral ont profité de la pause forcée de leurs entreprises respectives (équipements sportifs Sport'R Limousin à Brive et brasserie Le Père l'Amer à Thiviers) pour finaliser une plateforme numérique nationale qui répond aux besoins de protection de façon économique et écologique. Le service s'adresse aussi aux particuliers qui empruntent les transports en commun. La formule repose sur la mise à disposition de masques lavables : un service externalisé et durable, sans engagement, livraison comprise, dégressif pour les abonnements multiples. L'idée est de rationaliser les stocks avec des formules d'abonnement établies à partir de besoins réels. Le site Internet invite à un calcul précis : deux utilisations par jour, cinq jours par semaine, égale un paquet de 10 masques pour une personne pendant deux mois. L'abonnement permet de se libérer de ce nouveau souci en le déléguant, avec la garantie d'un produit de conception française (fabrication portugaise) et standard. Le site internet détaille et insiste sur les consignes d'usage des masques.



<https://abonnementmasque.fr>

DORDOGNE

LA FÊTE DU COUTEAU DE NONTRON N'AURA PAS LIEU

Dans le paysage des manifestations en Périgord, on compte une nouvelle victime de la crise en cours : la 25^e Fête du Couteau de Nontron est annulée au regard des consignes de la Sous-Préfecture, mais les stages de forge coutelière qui devraient se tenir du 5 au 9 août sont maintenus. La Communauté de communes du Périgord Nontronnais, qui a déployé de gros efforts pour éviter d'arriver à cette décision, fixe déjà le prochain rendez-vous aux 7 et 8 août 2021 avec les couteliers, les partenaires publics et privés, les bénévoles et tous les acteurs de la Fête du Couteau. Des dispositifs de soutien au monde de la coutellerie sont en cours de réflexion.



LOT-ET-GARONNE

CAMPAGNE DE CROWDFUNDING POUR LE GRAND NEZ

La Distillerie du Grand Nez, implantée à Nérac, a mis en vente ses deux premiers Dry Gins 100 % bio écoresponsables de caractère, nommés « Attributs » en référence aux accessoires que revêtait le coquet Roi Henri IV. 4 000 bouteilles sont déjà embouteillées. Les premières sont en vente en Lot-et-Garonne, à Bordeaux et à Toulouse. Pour poursuivre son développement, la jeune entreprise, hébergée en pépinière à Agrinove pour deux ans, a lancé une campagne de crowdfunding, don pour don, sur la plateforme Tudigo, soutenue par la Chambre de commerce 47, pour l'aider à financer l'amélioration de son outil de production. Alors ayez du nez et soutenez la Distillerie du Grand Nez !

<https://www.tudigo.co/don/du-grand-nez-distillerie-locale-solidaire-et-responsable>

SAPHAREY CONSEIL SARL au capital de 40000 € Siège social : Lieu-dit Bourdoux 24450 SAINT-PIEST-LES-FOUGÈRES RCS PÉRIGUEUX 489967349

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/05/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : **CREATIFS ENSEMBLE** à compter du 15/05/2020, d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Elaboration et fabrication de biscuits, pâtisseries sèches, pains spécialité, viennoiserie et produits apéritifs, cette activité pouvant être sédentaire ou non sédentaire . Modification au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE01739



Rêvolution
DU RÊVE À LA SOLUTION
Cabinet d'avocats
8, rue de l'Hôtel-de-Ville - 81000 ALBI
Tél. 06 33 33 92 39

Modification des dirigeants

SCI DE L'ABATTOIR DE THIVIERS

Société civile

Au capital de 38 100 €

Siège social : Abattoir

24800 THIVIERS 429 720 907 RCS PÉRIGUEUX

Aux termes des délibérations de l'AGO en date du 27/05/2020, il a été pris d'acte de la démission de M. Michel PELISSIER de son mandat de gérant, avec effet au 30/04/2020, et nommé en remplacement M. Dominique BERNARD demeurant 21 avenue Pierre et Marie CURIE, 78230 LE PECQ avec effet rétroactif au 01/05/2020. Le dépôt légal sera effectué au RCS de PÉRIGUEUX.

20VE01740

KPMG LA ROCHELLE
1 rue Charles Tellier
immeuble énergies nouvelles
17010 LA ROCHELLE cedex 1

RAVAZOA
SARL au capital social de 675.000 Euros
Siège social : Lieu-dit Saint Géraud Sud 24700 SAINT GERAUD DE CORPS
SIREN 853 613 305
R.C.S. BERGERAC

Le 16 Mars 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 675.000 euros par apport en nature pour le porter à 676.000 euros.

Pour avis.
20VE01742

SCI LES COUTUREAUX
SCI au capital de 4.700 €
Siège : LIEU DIT LE COUTUREAU 24240 ROUFFIGNAC DE SIGOULES
433794856 RCS de BERGERAC

Par décision de l'AGE du 30/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/06/2020 au 4 Kersellec 56400 PLUNERET. Radiation au RCS de BERGERAC et ré-immatriculation au RCS de LORIENT
20VE01751

le 07.05.2020, l'age de la **SAS LYNXIS ASSET MANAGEMENT**, capital 5 000 €, 8 rte de Combe Noire 24100 Creysse, RCS Bergerac 883 154 437, prend acte de la démission de Jocelyne Tejerina en qualité de directrice général à compter du 07.05.2020, et décide d'ajouter à l'objet social déjà existant les activités suivantes : transaction sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière. RCS Bergerac.
20VE01507

SCP François ANGLADA - Nathalie LOUAULT,
Notaires associés
LOCHES (Indre et Loire),
9 rue des Lézards

SCI JIGE
Société Civile Immobilière au capital de 914,69 euros
Siège social : 11 Place de la Halle 24250 DOMME
316.468.669 RCS BERGERAC

CHANGEMENT RELATIF A LA GERANCE ET LA DUREE D'UNE SOCIETE

Conformément aux dispositions du procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 3 septembre 2019, les modifications suivantes ont été apportées :

- Suite au décès de Monsieur Louis Paul JAMES né le 29 mars 1927 à BEZU-SAINT-ELOI (Eure), demeurant en son vivant à DOMMES (Dordogne), 11 Place de la Halle. Monsieur Louis Paul JAMES est réputé gérant démissionnaire.

- Est nommée en qualité de gérante de la société Madame Christiane Marie Joseph GOURDAIN, demeurant à DOMME (24250), 11 Place de la Halle. Née à CHAUMONT-EN-VEXIN (60240), le 22 juillet 1949, à compter du 3 septembre 2019.

- La durée de la société est prorogée jusqu'au 31 décembre 2050.

Pour avis.
20VE01749

INTERSPRAY
S.A.S. au capital de 1 500 000 €
Siège Social : NEUVIC/L'ISLE 24190 - THEORAT
409 491 685 R.C.S. PÉRIGUEUX

Le 15 mai 2020, l'associé unique a décidé de réduire le capital social pour cause de perte d'un montant de 1 400 000 € (le capital étant réduit de 1 500 000 € à 100 000 €), puis de l'augmenter de 200 000 € (pour le porter de 100 000 € à 300 000 €) et, en application des dispositions de l'article L-225-248 du Code de Commerce (sur renvoi de l'article L-227-1) de ne pas prononcer la dissolution de la société, les capitaux propres étant d'ores et déjà redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

20VE01787

CHROMADURLIN
Société par Actions Simplifiée au capital de 4 222 630 € - Siège social : Boulevard Charles Garraud 24100 BERGERAC
444 599 658 R.C.S. BERGERAC

L'associé unique a décidé le 31 mars 2020 de nommer en qualité de Président, M. Fabrizio BUSCAINI, demeurant Via G. Modena 3/A, 20129 Milano (MI) - Italie, en remplacement de M. Pasquale INGRAVALLE.

20VE01788

CHROMADURLIN
Société par Actions Simplifiée au capital de 4 222 630 € - Siège social : Boulevard Charles Garraud 24100 BERGERAC
444 599 658 R.C.S. BERGERAC

L'associé unique a décidé le 15 mai 2020 de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, M. Jean-Christophe GEORGHIOU, la société n'étant pas tenue d'avoir un commissaire aux comptes suppléant.
20VE01789



Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

CY GAL
Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Chantecaille 24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 378 892 756

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2020, les associés de la société dénommée CY GAL ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 mai 2020.

Madame Gaëtane LABARTHE, demeurant à MONT-DE-MARSAN (40000) 14 allée Mora, a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à MONT-DE-MARSAN (40000) 14 allée Mora. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du

Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis, Le Notaire
20VE01691



Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

CY GAL
Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Chantecaille 24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 378 892 756

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant acte reçu par Maître Serge ALLORY, Notaire à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 14 mai 2020, les associés de la société CY GAL, réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de la clôture de liquidation de ladite société en date du 14 mai 2020.

L'assemblée donne quitus au liquidateur.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis, Le notaire
20VE01692

BESSE FRERES & FILS, Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 42 000 euros. Siège : 24800 CORGNAC SUR L'ISLE. Siège de liquidation : 158 Rue du 8 Mai 1945 BISCARROSSE (40600), 781 654 751 RCS PÉRIGUEUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/03/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Alain BESSE, demeurant à BISCARROSSE (40600) 158 Rue du 8 Mai 1945, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BISCARROSSE (40600) 158 Rue du 8 Mai 1945. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur
20VE01736



SCP FROMENTEL-LACOMBE-BROUSSEAU
Notaires associés à
TERRASSON
LAVILLEDIEU (24120)

SARL JOSY
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : Lieudit Tranche 24120 TERRASSON
LAVILLEDIEU
RCS PÉRIGUEUX : 388 143 380

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision extraordinaire en date du 19 mai 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2020 et sa liquidation amiable.

Et nommé en qualité de liquidateur Melle Maud LAUMOND demeurant à Terrasson (24120) 32 rue Jeanne Soulacroup avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la société à Terrasson (24120) lieudit Tranche.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux

Pour avis.
20VE01728

SARL CACHOTTERIES SARL au capital de 1000 € Siège social : impasse de la Vieille Poste 24200 SARLAT-LA-CANÉDA RCS BERGERAC 882092356

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/03/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/03/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme CLEMENS Charlotte demeurant au 13 avenue Roger Couderc 46200 SOUILLAC et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.

20VE01750

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date à LYON du 17 février 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de PÉRIGUEUX le 11 mars 2020, Dossier 2020 00010058, référence 2404P01 2020 A 00656.

La Société **ABRIFINAL**, SAS au capital de 100 000 €, dont le siège est sis ZAE Pech Mercier (24250) à CENAC-ET-SAINT-JULIEN, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 400 893 111, a cédé à la Société **ABRIFAB**, SAS au capital de 20 000 €, dont le siège social est sis ZAE Pech Mercier, (24250) à CENAC-ET-SAINT-JULIEN, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 849 107 164.

Les éléments d'un fonds de commerce de fabrication, vente, montage, commercialisation d'abris de piscine et tous produits rattachés sis ZAE Pech Mercier (24250) à CENAC-ET-SAINT-JULIEN, exploité par le vendeur sous le n° 40011100023 RCS BERGERAC.

Prix : un euro, payé comptant, s'appliquant aux éléments corporels pour 0,50 € et aux éléments incorporels pour 0,50 €.

Jouissance fixée au 1er avril 2019.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de la SCP MICHEL FROMENT - CEDRIC BONAFIOUS BLEMOND HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES, Huisiers de Justice, sis 8 Boulevard Maine de Biran à BERGERAC (24100).

Pour Avis
20VE01710

LAFFOND-MARCELIS
Société Civile Professionnelle
au capital de 1 000 €
Siège social : 43 Boulevard de la
République 47000 AGEN
RCS AGEN 504 398 025

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions du 15/05/2020, l'assemblée générale a transféré son siège social au 46 Boulevard Eugène Pelletan 47000 AGEN à compter du 1er juin 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS d'AGEN. Pour avis.
20VE01731



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC**
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

TRANSPORTS ARNAUD
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4 IMPASSE
SURIRAY ZONE INDUSTRIELLE
47400 TONNEINS
301 367 249 RCS AGEN

Par décision en date du 31 Mars 2020, l'associée unique de la Société par actions simplifiée TRANSPORTS ARNAUD, au capital de 7622,45 euros, Siège social : 4, impasse Suriray zone industrielle, 47400 TONNEINS, 301 367 249 RCS AGEN, a décidé de mettre fin aux fonctions de la société H.AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HOCHÉ ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes,

POUR AVIS

La Présidente
20VE01753



EARL LYS DE VERGNE, Earl au capital de 37 500 €, siège social à vergne 47210 VILLERÉAL, 395081409 RCS AGEN. L'AGE du 28/12/2019 a pris acte de la démission de Mme RUMEAU Marie-Ange de ses fonctions de gérant au 31/12/2109. Selon AGE du 28/12/2019 et décision du 15/05/2020, le capital social a été réduit d'une somme de 30 000 €, pour être ramené de 37 500 € à 7 500 € par retrait d'associés et annulation de 2000 parts. Les articles 7 et 8 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales ont été modifiés en conséquence. Modification faite au RCS d'AGEN. Pour avis
20VE01759

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE DE
GASCOGNE**
SCI au Capital 20 580,62 €
Siège social : Place Gambetta
47700 CASTELJALOUX
414 638 742 RCS AGEN

Suivant acte reçu par Me Jean-Luc SENTENAC les 28 et 29 août 2019, Mme Michèle PANONT a démissionné de ses fonctions de co-gérant.

Monsieur Marc LABARTHE se trouve seul gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
20VE01689



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

SARL G.C.F.
Société à responsabilité limitée
Siège : 22 Avenue du Général
de Gaulle 47000 AGEN
424 139 848 RCS AGEN
SIRET 424 139 848 00016

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 Mai 2020, il ressort que :

La société a été transformée en société par actions simplifiée, avec effet à compter du même jour.

La transformation de la société en société par actions simplifiée a emporté automatiquement la fin du mandat des co-gérants, Mr Philippe PIACENTINI et Mr Jérôme DELBOS et a nommé en qualité de nouveau Président à compter du même jour pour une durée indéterminée : La société à responsabilité limitée dite "MICRO HOLDING" au capital de 1 900 000 € dont le siège est à 47000 AGEN 22 Avenue du Général de Gaulle, immatriculée 849 975 602 RCS AGEN.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

20VE01706



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

EMEX
Société à responsabilité limitée
au capital de 528 360 euros
Siège social : 36 rue Toulouse
Lautrec 47520 LE PASSAGE
493 470 223 R.C.S. AGEN

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30 Avril 2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bernard ESTIBAL de ses fonctions de co-gérant à compter de la même date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, Le gérant
20VE01764

**SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE GOUDIN
ENERGIE**
Société A Responsabilité
Limitée au capital de 1 200 €
Siège social : Lieudit Pachin
47160 DAMAZAN
795 110 949 R.C.S. AGEN

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2020, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal VARESCON de ses fonctions de Gérant avec effet au 28 février 2020 et a nommé en remplacement Monsieur Denis VARESCON, demeurant lieudit Tautzia - 47160 VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN, pour une durée illimitée à compter du 28 février 2020.

Pour avis, la Gérance
20VE01765



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

2EM
Société à responsabilité limitée
au capital de 76 500 euros
Siège social : Espace
Artisanal Boé 47550 BOE
498 259 324 R.C.S. AGEN

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 Avril 2020, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Monsieur Bernard ESTIBAL de ses fonctions de co-gérant à compter de la même date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, Le gérant
20VE01766

SCI PREGNIER, SCI au capital de 200 € Siège social : 876 avenue Jean François PONCET la Tuilerie 47450 SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN RCS AGEN 829 408 426. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 37 rue Paulin Régnier 47000 AGEN à compter du 04/06/2020. Modification au RCS de AGEN.
20VE01760

VARESCON FRERES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.700.000 euros
ramené à 1.411.300 euros
Siège social : Lieudit Pachin - Z.
A.E. la Confluence
47160 DAMAZAN
539 129 262 R.C.S. AGEN

AVIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2020 et des décisions du Président en date du 5 juin 2020, le capital a été réduit de 288.700 euros pour être ramené de 1.700.000 euros à 1.411.300 euros par voie de rachat et d'annulation de 2.887 actions de 100 euros nominal chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de la même Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2020, la dénomination sociale VARESCON FRERES a été remplacée par GROUPE VARESCON, à compter du 11 mai 2020. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis. Le Président.
20VE01744



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

SUD ŒUF
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.500 euros
Siège social : Lieudit Pachin
47160 DAMAZAN
803 262 120 R.C.S. AGEN

AVIS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Pascal VARESCON de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 28 février 2020 et a nommé en remplacement Monsieur Denis VARESCON, demeurant lieudit Tautzia - 47160 VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN, pour une durée illimitée à compter du 28 février 2020.

Pour avis, le Président.
20VE01768

EMELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Espace
Artisanal Boé 47550 BOE
814 770 616 R.C.S. AGEN

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 Avril 2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bernard ESTIBAL de ses fonctions de co-gérant à compter de la même date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, Le gérant
20VE01769

**LA VIE
ECONOMIQUE**
DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

SE CHARGE DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

FP2M AGENCE MORA-MAZIERE Société à responsabilité limitée Au capital social de 590 968,80 euros Siège social : 39 rue Gambetta 47400 TONNEINS 524 208 584 RCS AGEN CAPITAL SOCIAL Aux termes d'un procès-verbal en date du 21/04/20 la gérance a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 70 168, 80 euros pour le porter à 590 137, 60 euros par incorporation des réserves L'article 7- Apports et l'article 8.1 – Montant du capital social ont été modifiés en conséquence et les mentions antérieurement publiées et relatives au capital social ont ainsi été modifiées Ancienne mention : Le capital social est fixé à 519 968, 80 euros Nouvelle mention Le capital social est fixé à 590 137, 60 euros Mention sera faite au RCS d'Agen Pour avis, la gérance 20VE01779

 SCP V. TOURON SCHREIBER
C. MARGNES - H. LERO C.
VINCENT
Notaires associés
Place de la Halle CS 10031
47301 Villeneuve sur Lot

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Carole MARGNES, de la Société Civile Professionnelle « Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES, Hélène LERO et Claire VINCENT, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial » à VILLENEUVE-SUR-LOT, CRPCEN 47059, le 26 mai 2020, Monsieur Bernard DOUZON, Retraité, et Madame Pascale CALDERON, Salariée agricole, son épouse, demeurant ensemble à LEDAT (47300) lieu-dit Costas, mariés à la mairie de LEDAT (47300) le 29 octobre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis, ont adopté le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles uniquement à venir tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil, sous réserve des modifications et précisions pouvant résulter des stipulations contenues aux termes de l'acte.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
20VE01708

AQUITAINE BOIS CHAUFFAGE, SARL au capital de 2 000 €, siège social : borde basse 47300 LEDAT, 753 984 897 RCS AGEN. Par décision du 31/05/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-Pierre CLOAREC, demeurant Borde Basse 47300 LEDAT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Borde Basse 47300 LEDAT, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis.
20VE01723

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance, consentie par acte SSP en date à Saint-Chamond du 09/03/2006, enregistré au SIE de Cholet Sud-Est le 16/03/2006, bordereau n° 2006/182, case n°4,

Par la société **KIDILIZ GROUP, SAS** au capital de 30 859 945 € dont le siège social est à Paris (75002) 16 rue Gaillon, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 341 059 293, représentée par son Directeur Général, M. Francis SRUN, à la société **KIDILIZ RETAIL, SAS** au capital de 20 000 000 € dont le siège social est à Paris (75002) 16 rue Gaillon, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 478 247 109, représentée par son Directeur Général, M. Francis SRUN,

Du fonds de commerce de vente de vêtements pour enfants et accessoires, situé à AGEN (47000) 143 boulevard de la République, connu sous le nom de «CATIMINI».

A pris fin le 31/03/2020.
20VE01711

Suivant acte reçu par Me Emilie DIEZ-BESSA, notaire associée de la SCP Sophie de MAIGNAS et Emilie DIEZ-BESSA, notaires associées, titulaire d'un office à MARMANDE (47200) 2 rue Sauvin, le 4 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par Monsieur Robert Etienne, Adrien **CANLER**, Retraité, né à MARMANDE (47200), le 07 décembre 1936, Madame Marie-Jeanne **PAU**, Retraitée, née à SAINT ETIENNE DE VILLERREAL (47210), le 11 mai 1938, demeurant ensemble à FOURQUES SUR GARONNE (47200), Candeley Bas, mariés à la Mairie de MARMANDE (47200), le 04 août 1956, initialement sous le régime de la communauté de biens réduites aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Raoul de MAIGNAS, notaire à MARMANDE, le 03 août 1956.

Les oppositions des créanciers seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial dénommé où domicile a été élu.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Emilie DIEZ-BESSA.
20VE01767

ANNULLATION

Cette annonce n° 20VE01667 parue le 03-06-2020, concernant la dissolution de la société **SARL MONSIEUR JEANNOT, EST NULLE ET NON AVENUE.**
20VE01785

ENVOI EN POSSESSION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 du Code de Procédure

Suivant testament olographe en date du 18 novembre 2019, Monsieur **Jean Claude FABRE**, en son vivant retraité, demeurant à BEAUGAS (47290) lieudit la Castagnal. Né à CASTELNAUD DE GRATECAMBE (47290), le 2 novembre 1933. Célibataire. Décédé à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 22 février 2020

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François SAINT-MEZARD, Notaire à CANCON, le 12 mars 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formé par tout intéressé auprès de Me François SAINT-MEZARD, référence CRPCEN : 47047, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI d'AGEN de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20VE01786

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Responsable des opérations :

Nicolas **THOMASSET**

Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,

Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**

& Nelly **BETAILLE**

Service Annonces légales : Marie-Carole **BANEY**

Direction financière et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :

Élodie **VIGNEAU**

Service commerciale annonces légales :

Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** &

Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC**

PUBLICITÉ

Responsable commerciale : Hamida **BETRICHÉ**

Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT**

Tél. 07 85 39 64 49

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Commission paritaire

n° 1022 I 82705

Prix unitaire : 1,30 €

Abonnement 1 an : 34 €

Membre RésoHebdoEco

Film de routage certifié 50%

Biomasse



ABONNEZ VOUS

RÉGIME SPÉCIFIQUE D'ACTIVITÉ PARTIELLE

LES ENTREPRISES CONNAISSANT DES DIFFICULTÉS EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 VONT POUVOIR CONCLURE DES ACCORDS COLLECTIFS POUR APPLIQUER UN RÉGIME SPÉCIFIQUE D'ACTIVITÉ PARTIELLE.

Un régime spécifique d'activité partielle est institué pour soutenir les entreprises connaissant des difficultés économiques passagères dues à l'épidémie de Covid-19.

Les entreprises vont pouvoir décider, par accord collectif d'entreprise ou de branche, de mettre en place ce régime spécifique dénommé « activité réduite pour le maintien en emploi ».

Ce dispositif est ouvert à toutes les entreprises, sans condition, mais sa vocation est de sauvegarder l'emploi des entreprises confrontées à une réduction d'activité durable mais qui n'est pas de nature à compromettre leur pérennité.

L'accord peut prévoir des dispositions portant sur les réductions de l'horaire de travail pouvant ouvrir droit à l'indemnisation au titre du régime spécifique d'activité réduite, les salariés et les activités concernés. Il peut également prévoir des contreparties, tel un engagement de maintien de l'emploi.

Un décret doit préciser le contenu de ces accords ainsi que les montants de l'indemnité versée aux salariés et de l'allocation perçue par l'employeur.

L'individualisation de l'activité partielle, prévue par l'ordonnance 2020-346, n'est plus applicable. Il en est de même de la majoration de l'indemnisation pour les salariés en formation pendant l'activité partielle.

Précisons aussi que dans les branches ayant conclu un accord d'« activité réduite pour le maintien en emploi », les entreprises pourront néanmoins élaborer un « document unilatéral » (après consultation éventuelle du comité social et économique). Ce document doit être conforme à l'accord de branche et définir des engagements particuliers en matière d'emploi.

VALIDATION PAR L'ADMINISTRATION

L'accord collectif doit être validé par l'administration du travail (Direccte) dans un délai de 15 jours (21 jours le document unilatéral). Le silence gardé par la Direccte pendant ces délais vaut décision d'acceptation.

La Direccte contrôlera la régularité de la procédure de négociation, la présence des dispositions obligatoires, la conformité du document unilatéral à l'accord de branche et la présence d'engagements particuliers en matière d'emploi.

Des accords collectifs d'« activité réduite pour le maintien en emploi » pourront être soumis pour validation à la Direccte jusqu'au 30 juin 2022.

Références :
Projet de loi relatif à diverses dispositions liées à la crise sanitaire

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T3	113,45	+ 2,41 %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTÉ EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MARS 2019	MARS 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	103,85	104,59	+ 0,7 %
INDICE HORS TABAC	102,43	103,85	+ 0,4 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^{ème} TRIMESTRE 2019	129,99	+ 1,20 %
4 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,26	+ 0,95 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2020	103,57	+ 0,92 %

INSEE - 12 JUILLET 2018

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €

VALLÉE DE GAVARNIE LA BELLE SAISON

DEPUIS LE 11 MAI, L'ACTIVITÉ A PEU À PEU REPRIS SON COURS DANS LA VALLÉE DE GAVARNIE. CERTAINS SITES TOURISTIQUES ONT DÉJÀ PU OUVRIR LEURS PORTES AUX PREMIERS ESTIVANTS TOUT EN S'ACCOMMODANT DES MESURES SANITAIRES.

Par Vincent ROUSSET

Pour celles et ceux qui se sont languis de grands espaces, qu'ils soient rassurés car avec le retour des beaux jours et la fin du déconfinement, les Vallées de Gavarnie (qui regroupent les communes pyrénéennes de **Barèges-Tourmalet - Gavarnie-Gèdre - Vallée d'Argelès-Gazost - Val d'Azun - Vallée de Luz-Saint-Sauveur - Cauterets**) offrent la bouffée d'air frais rêvée. Au **Cirque de Gavarnie**, randonnées pédestres et balades à dos d'ânes ont repris. Les loueurs d'ânes prennent soin de désinfecter tous les équipements à la suite de leur utilisation ! Du côté de Cauterets, le **Pont d'Espagne** est accessible et les points de renseignements ouverts. Les remontées mécaniques, elles, ont été remises en service le 6 juin.

POUR PROFITER DU PIC DU MIDI ET DE SON PANORAMA À 360 DEGRÉS, IL FAUDRA ATTENDRE LE 4 JUILLET.

Les **lacs de montagne** étant désormais accessibles, il est possible d'aller s'y rafraîchir, et ça tombe bien car sur le territoire, l'accès à 104 lacs est autorisé suite à l'arrêté préfectoral du 20 mai dernier. Tout en veillant au strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation, il est permis de partir en balade vers les lacs des secteurs de Barèges, Gavarnie-Gèdre, Argelès-Gazost, Val d'Azun, Luz-Saint-Sauveur ou Cauterets.

UN PETIT TOUR DES SITES TOURISTIQUES OUVERTS

Le **Parc Animalier des Pyrénées** à Ayzac-Ost a débuté sa saison le 21 mai dernier. Le parc de 14 hectares, majoritairement en plein air, permet la mise en place d'un sens unique de visite pour découvrir les habitants du parc en toute sécurité. La restauration à emporter est maintenue dans l'enceinte du parc mais les nuitées dans les écolodges et l'activité du Soigneur d'un Jour sont actuellement suspendues. Pour évoluer le long de falaises sauvages grâce à des vias ferratas ou des tyroliennes, il existe deux options à partir de ce week-end. La via ferrata **les Alias** à Cauterets qui ouvre le samedi 30. Ou bien **LuzTyroline**, sur la route de Gavarnie, est ouvert depuis le 15 mai, et permet de survoler le gave de façon ludique. Des dispositifs spéciaux ont été mis en place pour la réouverture, avec une mise à disposition de gel hydroalcoolique ou de sous-gants et la désinfection du matériel.

Les Vallées de Gavarnie offrent un vaste terrain de jeu pour les activités de pleine nature, quel que soit votre niveau. Des centaines de kilomètres de randonnées, des sentiers de trails ou de VTT plus ou moins techniques, des routes et des cols mythiques à grimper en vélo, des activités d'eaux vives... Chacun y trouvera son compte pour savourer ces instants de liberté et de plénitude. Le 13 juin, ce sera le **Bike Park de Barèges** qui sera mis en marche, tous les week-ends de juin, septembre et octobre, et tous les jours en juillet et août.

Que ce soit à la journée ou pour un séjour de plusieurs jours, les Vallées de Gavarnie disposent de grands atouts et offrent la possibilité de s'échapper au grand air pour réaliser toutes sortes d'activités, adaptées aux plus grands comme aux plus petits.